

25.06.2020 - 15:00 Uhr

## Pour une stratégie alimentaire 2050

Bern (ots) -

Le PNR 69 recommande à la Confédération d'établir une stratégie alimentaire 2050. Cette stratégie doit offrir à toute la population la possibilité de choisir une alimentation saine issue d'une production et d'une distribution durables.

Est-il possible d'adopter une alimentation saine, incluant plus de légumes, de fruits et de fruits à coques et, dans le même temps, de diminuer les impacts environnementaux de notre consommation, en Suisse et à l'étranger? Financé par le Fonds national suisse (FNS), le Programme national de recherche "Alimentation saine et production alimentaire durable" (PNR 69) répond favorablement à cette question. Selon les modèles élaborés dans le cadre du programme, le système alimentaire suisse peut offrir, aujourd'hui et demain, une alimentation plus saine. Et cette alimentation pourrait provenir de systèmes durables de production, de transformation et de distribution, tout en renforçant la sécurité d'approvisionnement du pays.

Pour y parvenir, la Suisse a besoin d'une stratégie explicite pour adapter et transformer le système alimentaire à l'horizon 2050. Cette stratégie doit définir les objectifs et les instruments qui permettront à l'ensemble de la population de choisir une alimentation saine et issue de systèmes durables. La stratégie alimentaire 2050 pourra s'appuyer sur le résultat des travaux issus du PNR 69. Ce programme a exploré les plus importants domaines de recherche et de développement utiles à la définition et l'application de cette stratégie alimentaire 2050.

Lutter contre le gaspillage et les pertes alimentaires

Comme premier élément, les chercheurs de divers projets ont élaboré des recommandations qui contribuent à la réduction du gaspillage et des pertes de denrées tout au long de la chaîne alimentaire. Il s'agit en particulier de modifier les critères esthétiques aboutissant à la destruction d'aliments, de recourir à de nouveaux modes de conservation, et de développer des emballages intelligents indiquant l'état réel des aliments conservés. Ce problème est important pour la Suisse parce que son alimentation dépend pour moitié de l'approvisionnement étranger: importer des denrées qui n'atteignent pas l'assiette du consommateur n'est pas raisonnable. De cette forte dépendance de l'étranger découle, comme le montre le PNR 69, le fait que deux tiers de l'empreinte environnementale de l'alimentation suisse sont réalisés hors de Suisse: le moyen le plus efficace pour réduire cette empreinte est de lutter résolument contre les pertes et le gaspillage alimentaires.

Agriculteurs acteurs de la santé publique

Réduire la consommation de viande permet à la fois d'améliorer l'état de santé de la population et de diminuer l'impact environnemental de l'élevage. Cet objectif de réduction doit toutefois tenir compte du rôle économique de la production de viande et de produits laitiers dans l'agriculture suisse. Dans ce cadre, la stratégie alimentaire 2050 devra, comme deuxième élément, présenter les instruments d'une transition de l'agriculture. Il s'agit en particulier de compenser les pertes induites par la réduction de la consommation carnée dans le cadre du subventionnement des familles paysannes. Il faut aussi positionner l'agriculture suisse comme actrice de la santé publique, en soutenant mieux la production indigène de fruits, de fruits à coques, de légumes et de légumineuses.

Consommatrices et consommateurs mieux impliqués

En troisième lieu, la stratégie alimentaire 2050 est aussi appelée à renforcer la participation politique des consommatrices et des consommateurs. Le changement du régime alimentaire ne pourra se faire sans l'adhésion de la population. Celle-ci doit disposer d'informations et de recommandations crédibles et utilisables pour participer aux transitions alimentaire, écologique et sanitaire. Dans cette perspective, la multiplication de dogmes et de croyances sans fondement scientifique doit être prise au sérieux et combattue adéquatement. Les associations de consommatrices et de consommateurs devraient participer à l'élaboration des lignes directrices au même titre que les associations représentant le monde paysan, l'industrie, la gastronomie, la protection de l'environnement et la promotion de la santé. Le PNR 69 recommande en outre à la Confédération d'étudier l'opportunité d'étendre le droit de recours aux associations de consommatrices et de consommateurs et de leur permettre de s'associer à des plaintes collectives.

Stimuler les acteurs tout au long de la chaîne alimentaire

Un quatrième élément de la stratégie alimentaire 2050 consiste à stimuler et à améliorer la production, la transformation et la distribution d'aliments sains et durables tout au long de la chaîne alimentaire. De nombreux groupes de recherche du PNR 69 ont développé des recommandations spécifiques, qu'elles concernent les exploitations agricoles, la pollution des sols, les interventions dans les cantines ou dans les lieux de passage tels que les gares. D'autres groupes de recherche ont développé de nouveaux outils pour surveiller l'apport calorique et aider à la perte de poids et de nouvelles approches visant à lutter contre les maladies carencielles.

Alimentation saine issue d'une production alimentaire durable. Synthèse du Programme nationale de recherche "Alimentation saine et production alimentaire durable" (PNR 69):

[http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/nfp/nfp69/PNR69\\_Synthese\\_brochure\\_FR\\_web.pdf](http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/nfp/nfp69/PNR69_Synthese_brochure_FR_web.pdf)

-----  
La recherche et le développement appelés à jouer un rôle central

Dans ses recommandations, le PNR 69 propose de décloisonner les domaines dont relève la chaîne alimentaire, depuis la production jusqu'à la distribution et la consommation des produits: la mise en commun des ressources concernant l'agriculture, l'environnement et la santé publique devrait aboutir à l'élaboration d'une stratégie alimentaire pour la Suisse à l'horizon 2050. Ce décloisonnement concerne aussi le monde de la recherche. Le PNR 69 est en fait la première tentative de réflexion commune aux acteurs de la chaîne alimentaire. On peut d'ailleurs observer que seuls quelques groupes de recherche ont soumis des projets interdisciplinaires ou transdisciplinaires. Une ligne de R&D financée par la main publique pour jeter des ponts entre les diverses perspectives du système alimentaire devrait donc être fortement encouragée. La recherche doit aussi être mise à contribution pour établir un système de monitoring de la chaîne alimentaire suisse. Il faut noter que la Suisse affiche un certain retard par rapport à d'autres pays: la première étude nationale sur les régimes alimentaires a été réalisée en 2013 seulement.

-----  
-----  
Programme national de recherche "Alimentation saine et production alimentaire durable" (PNR 69)

Dans le contexte du changement climatique et de l'importance croissante de l'alimentation pour la santé humaine, le PNR 69 a étudié les interactions entre alimentation, santé et environnement. Le PNR 69 fournit une série d'analyses et de recommandations, qui se basent sur les résultats de 26 projets de recherche mis en oeuvre entre 2013 et 2019. Le budget s'élevait à 13 millions de francs. Les résultats et recommandations des différents projets ont été résumés dans des Summary-Sheets. Une synthèse récapitule les résultats globaux du programme. A l'aide d'un outil numérique, les consommateurs et consommatrices peuvent expérimenter comment différentes adaptations de l'alimentation influeraient la santé et l'environnement: [www.saineetdurable.ch](http://www.saineetdurable.ch)

-----  
Le texte de ce communiqué de presse, une image à télécharger et de plus amples informations sont disponibles sur le site Internet du Fonds national suisse: <http://www.snf.ch/fr/pointrecherche/newsroom/Pages/news-200625-communique-de-presse-pour-une-strategie-alimentaire-2050.aspx>

Contact:

Prof Dr med Fred Paccaud  
Président du comité de direction du PNR 69  
Tél.: +41 79 556 93 73  
E-mail: [fred.paccaud@gmail.com](mailto:fred.paccaud@gmail.com)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100850578> abgerufen werden.